



Saint-Joseph
de Kamouraska

Bloc-Notes
est publié par le
Comité de
Développement de
Saint-Joseph-de-
Kamouraska
en collaboration
avec la
Municipalité

BLOC-NOTES

Novembre 2010

Sauvez un bâtiment de chez vous



BONNE NOUVELLE !
Nous avons été retenus parmi les 5 premiers !!!

DANS CE NUMÉRO

Infos	2
Biblio	3
Nouvelles	4
École	5
Municipalité	6-7
Caisse	8

**Heures
d'ouverture de la
Biblio et du
CACI**

- Jeudi
19 h - 20 h
- Samedi
14 h - 15 h

Nous sommes toujours dans le concours, parmi les cinq premiers, pour gagner une bourse de 20 000\$. Si vous n'êtes pas au courant, voici ce qui arrive:

- Mme Jeanne Maguire, agente de développement culturel à la MRC, informe Sophie et l'agent de développement (Sébastien) de l'existence du concours. Rapidement on s'accorde sur l'idée de soumettre la candidature de la **grange de la dîme (voir p.4)** ;
- La mobilisation s'organise, on prend plusieurs photos et on inscrit ce bâtiment au concours.
- Au cours d'initiation à l'informatique (adultes), on apprend à envoyer le courriel avec photo et comment transmettre le message à ses amis.
- Vendredi le 5 novembre, Sophie reçoit un téléphone de Historia afin de connaître l'histoire de ce bâtiment.
- Quelques minutes après, on nous confirme que nous sommes classés parmi les « top cinq » du concours et que nous passons à la phase 2, le vote du grand public qui se déroulera entre le 19 novembre et le 10 décembre.

Historia a reçu un très grand nombre d'inscriptions d'ici et d'ailleurs en faveur de la conservation de la grange de la dîme. C'est un icône dans l'histoire de la province qui raconte la subsistance du curé de campagne pendant des décennies.

Merci pour votre implication, le temps d'envoyer un courriel, une photo et vos commentaires ! Prochaine étape: on vote pour un des cinq bâtiments choisis (le nôtre!) en se rendant sur le site de Historia : www.historiatv.com/concours/



Consultation publique pour le plan de développement – 17 novembre à 19h30

Tel que vous avez pu en prendre connaissance dans le dernier Bloc-Notes, une consultation publique, qui servira à l'élaboration du nouveau plan de développement, aura lieu mercredi le 17 novembre prochain : les inscriptions débuteront à 19h.

Le plan de développement est pour vous, pour toute la communauté. Alors venez-y mettre du vôtre, la chance vous est donnée de venir exprimer vos idées et projets pour le développement futur de votre municipalité. De plus, ce sera l'occasion de venir prendre connaissance du portrait de la municipalité qui sera présenté.

L'avenir de Saint-Joseph-de-Kamouraska, c'est votre affaire!

Activité reconnaissance de l'implication bénévole

Dans le cadre d'une activité de la MRC tenue à Saint-Gabriel-Lalemant, vendredi le 29 octobre dernier, le comité organisation d'événements de Saint-Joseph (Festival Boule de neige, Fêtes des voisins) a été honoré pour sa contribution à l'animation du milieu de vie de sa municipalité. Félicitations à Nancy Tremblay, Marjorie Ouellet, Tony Charest, Pascal Boulay et Marie-Ève Gagnon !

Comptes-rendus des séances de conseil municipal sur le site *web* de la municipalité

Comme vous le savez sûrement, et en espérant que vous l'avez visité, la municipalité a depuis quelques mois son site *web* accessible sur internet : www.stjosephkam.ca. Il va sans dire que c'est un outil d'information pratique et intéressant pour la population, mais aussi pour des gens de l'extérieur intéressés par notre municipalité.

À cet effet, sachez que vous trouverez maintenant en ligne les comptes-rendus, aussi appelés procès-verbaux (PV), des séances de conseil municipal. Nous y avons mis tous ceux de l'année 2010. C'est donc une excellente façon de vous tenir au courant des affaires municipales et, peut-être éventuellement, de venir poser vos questions au conseil municipal sur des sujets qui vous interpellent.

Sébastien Simard, Agent de développement

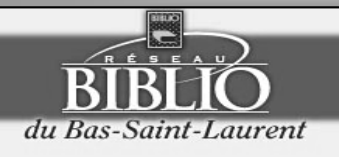


La Société d'Aide au Développement de la Collectivité du Kamouraska, est un acteur important dans le développement socio-culturel de Saint-Joseph. Le programme et le financement du Centre d'Accès Communautaire à Internet (CACI) dépend en grande partie de la SADC. En plus du CACI, nous participons au programme Initiatives Jeunesse (IJPAC) de Industrie Canada. Jessica Larouche est une de nos stagiaires; il y en aura une autre en décembre.

La SADC nous offre aussi les services de conseil au besoin, surtout lorsqu'il s'agit de préparer un projet qui a chance de réussir. Dans notre région, on apprécie la collaboration établie entre les instances de gouvernance dont la la SADC, la MRC, le CLD et le CSSS.

La SADC du Kamouraska est dirigée par Mme Brigitte Pouliot.

Frederick Toner



Des nouvelles de la bibliothèque

L'exposition *Café* est présentement à votre bibliothèque municipale. Quelques objets mais surtout des livres, sur l'histoire de la culture du café, les types de café et saveurs, leur préparation, etc., sont à votre disposition pour consultation et emprunt. L'exposition se termine le 7 février 2011. Un roulement de volumes a eu lieu à la fin octobre : de nouveaux livres sont donc disponibles en ce moment (voir section « Nouveautés » à la bibliothèque).

Nouveau best-seller en rayon : *Revivre!*, de Guy Corneau.

Enfin, la bibliothèque municipale a la chance d'accueillir deux nouveaux bénévoles parmi ses rangs : il s'agit de Mme Gisèle Ouellet et de Mme Nancy Tremblay.

Bienvenue dans l'équipe et merci pour votre précieux temps !

Sébastien Simard, Responsable de la bibliothèque municipale

Apprentissage pour adultes

Plus que jamais, nous avons besoin d'initiation à l'utilisation de l'ordinateur afin d'être capable de naviguer et de communiquer sur Internet. Grâce à une collaboration ABC des Portages et la Commission scolaire Kamouraska / Rivière-du-Loup, un cours est en marche pour 10 adultes depuis un an et ce, au rythme de deux heures et demi par semaine. Plus on avance, plus c'est intéressant. Responsable: Mme Francine



MESSE DE NOËL par Josée Morin



Voici quelques informations suite au sondage effectué en septembre dans le Bloc-Notes. Rappelons que nous posons des questions concernant la vie liturgique de notre paroisse et la messe de Noël. Les gens qui ont répondu se sont dit heureux de nos célébrations en général. Des membres de la communauté se sont exprimés en ce qui concerne la célébration de Noël. Il apparaît qu'il est impossible de répondre aux attentes de tous.

Donc, après consultations, réflexions et échanges entre les personnes impliquées, la décision fut prise de placer la messe de Noël plus tôt en soirée. Celle-ci sera célébrée à **21h, le 24 décembre**. Une nouvelle heure pour notre rendez-vous, mais la rencontre, la prière et le chant seront tout aussi présents.

C'est l'abbé Jean St-Pierre qui sera avec nous pour célébrer la naissance du Christ et le lien qui nous unit en tant que communauté. Bienvenue à tous!

Cercle de Fermières: un 5 à 7 pour les membres, (souper de Noël) le 10 décembre.

Erratum : Dans l'édition du Bloc-notes, octobre 2010, on voyait apparaître dans l'article : **Une expérience significative dans ma vie d'étudiante**, par Jessica Larouche le passage suivant : «Aujourd'hui c'est son fils qui est propriétaire de l'entreprise.» On aurait dû lire : « Son fils Martin est président, mais Mme Francine Fortin demeure propriétaire.»

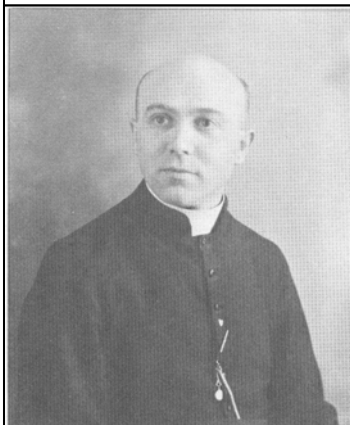
COLLECTE DE DENRÉES par Nancy St-Pierre



À l'endroit où je travaille (Financement agricole Canada), on a organisé une collecte de denrées pour le Carrefour d'initiatives Populaires de Rivière-du-Loup et pour les Moissons du Kamouraska. Lors de cette campagne le bureau de Rivière-du-Loup a amassé plus de 6000 livres de denrées. Il est à noter que plus de 37 000 jeunes ne mangent pas à leur faim chaque jour.

Deux écoles de notre région ont accepté de m'encourager : l'école de St-Joseph et celle de Ste-Hélène. Un gros merci aux enseignants, aux élèves et aux parents qui ont participé. Parmi les écoles du **Québec**, deux tirages de 500\$ ont été remis. Une des écoles qui a gagné est celle de Ste-Hélène (la classe de Michèle Blaquière maternelle.ans).

Félicitation!



QU'EST-CE QU'EST LA DÎME ET POURQUOI UNE GRANGE?

Selon Napoléon Dumont, curé de la paroisse en 1939

« Une coutume établie depuis le commencement du pays et qui a persisté jusqu'en 1950, était celle de la dîme que devait payer chaque cultivateur à son curé pour participer à sa subsistance. On l'appelait dîme parce que c'était alors la dixième partie de la récolte en grain que devait chacun à son curé.»

« Lorsque je fus appelé à devenir curé à St-Joseph, les cultivateurs de cette paroisse avaient à payer la dîme au vingt-sixième minot, plus un supplément de foin à la cinquantième botte et les patates au cinquantième minot. » (D'où la « grange du curé »)

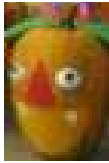
« Quel ne fut pas le soulagement des curés lorsque la capitation remplaça les dîmes et suppléments. »

DES NOUVELLES DE L'OPP Par Josée Morin

Les membres de l'OPP tiennent à remercier des commanditaires qui aident pour les activités régulières de l'année: Les Entreprises Rémi Charest Inc. et la Caisse Populaire des Champs et des Bois. De plus, nous soulignons qu'un don supplémentaire de la Caisse Populaire vient couvrir entièrement l'achat des paniers de basket. Cet équipement manquait depuis plus d'un an. Les paniers seront la propriété de la communauté. Il ne reste qu'à les commander.

Enfin, nous préparons la campagne de financement 2010-2011. Il s'agit d'une nouvelle formule qui vous sera présentée après les fêtes. Nous comptons sur votre habituelle générosité pour les enfants. Merci !

➤ **Tour à céramique (poterie) à pied à donner. Informations: 493-9986**



Une Halloween colorée en citrouilles pour les élèves de l'école St-Louis de Joseph!



L'OPP (organisme de parents participatifs) entame l'année scolaire 2010-2011 par une activité de décoration de citrouilles. L'équipe-école et les élèves remercient Mmes Lyne Bégin et Josée Morin de leur précieuse collaboration.



Les autres membres actifs (absents sur la photo) :
Mesdames Sophie de Courval, Chantal Pelletier et Nancy Ross.

La micro-entreprise de l'école St-Louis de Joseph ouvrira sa **boutique de Noël, le mardi 7 décembre de 13 h à 15 h!** Toute la communauté, de St-Joseph et des environs, est invitée à venir encourager les élèves en achetant leurs belles productions artisanales.



La vie scolaire de l'école Saint-Louis de Joseph écrite par Diane Doyon, enseignante-ressource.

PARC-ÉCOLE DE SAINT-JOSEPH : MERCI À LA CAISSE DESJARDINS DES CHAMPS ET DES BOIS !
Par Sébastien Simard, membre du comité parc-école

Au nom du comité du parc-école, dont le dossier final a été déposé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) le 26 octobre dernier, un très grand merci à la Caisse Desjardins des Champs et des Bois pour sa généreuse contribution de 40 000 \$ sur des coûts de projet totaux de 97 000 \$.

La Caisse Desjardins, depuis toujours, se distingue par ses valeurs coopératives et son engagement dans le développement socio-économique et communautaire du milieu. Et c'est Saint-Joseph qui en bénéficie cette fois pour un projet touchant à sa jeunesse et qui permettra, entre autres actions souhaitons-le, de favoriser le maintien et l'arrivée de jeunes familles dans la municipalité.

Il est important de savoir que le parc-école ne s'adressera pas seulement aux élèves de l'école Saint-Louis, mais à toute la communauté, notamment les familles, puisque qu'un module de jeux a été spécialement prévu pour les 0-5 ans ainsi que des aires de repos et détente (tables, bancs, etc.) pour les parents et accompagnateurs.

Je vous rappelle que pour le projet de parc-école, la municipalité s'est pour sa part engagée à la hauteur de 20 000 \$ et vous informe que les autres principaux partenaires financiers sont le MELS (25 000 \$) et le Pacte rural de la MRC (10 000 \$).

Discours sur la situation financière de la municipalité de St-Joseph de Kamouraska pour l'année 2009



Il me fait plaisir de vous entretenir de la situation financière de notre municipalité, ainsi que des obligations découlant de l'article 955 du Code municipal du Québec.

Cette démarche implique également l'obligation de déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000.\$, ainsi qu'une liste de tous les contrats comportant quant à eux une dépense de plus de 2 000.\$ conclus au cours de 2010 avec un même contractant, lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale au-delà de 25 000.\$.

À cet égard, vous remarquerez qu'il n'y en a pas eu.

ÉTATS FINANCIERS 2009

RECETTES		DÉPENSES	
Taxes	290 011.\$	Adminis. générale	120 248.\$
Tenant lieu de taxes	8 346.\$	Sécurité publique	82 062.\$
Autres recettes	32 573.\$	Transport	181 272.\$
Transferts (subventions)	<u>282 424.\$</u>	Hygiène du milieu	78 302.\$
		Aménag., urbanisme	15 166.\$
		Loisirs et culture	17 208.\$
		Frais financement	<u>35 681.\$</u>
	TOTAL 613 354.\$	TOTAL	529 939.\$

EXCÉDENT D'EXERCICE 2009: 83 415 \$

Contrats octroyés de plus de 25 000.\$ en 2010

Entreprise Émilien Tanguay	Contrat chemins d'hiver	71 582.96 \$
Campor	Vidange des écoflos	31 553.12 \$

Programme triennal d'immobilisations

2010	Réfection et amélioration de routes + agent développement	50 000.\$
2011	Réfection de la citerne-incendie près de la caserne, drainage rang 6 Ouest sur 1.4 km (30 000.\$), Parc-École (20 000.\$)	95 000.\$
2012	Asphaltage rte Picard sur .9 km, route principale sur .5 km et début asphaltage rang 6 Ouest, réparation de glissières	265 000.\$
2013	Rechargement route de Picard sur 4 à 5 km, sentier cyclable	125 000.\$

Commentaires et orientations générales pour 2011 et au-delà...

D'entrée de jeu, il y a de quoi être fier du bénéfice d'exercice observé de 83 415\$. Quand on voit nombre d'agglomérations cumuler pertes par dessus pertes, je peux vous dire que je ne les envie pas une seconde. Quelqu'un devra payer un jour, et je ne vois personne d'autres que leurs enfants! Le plus gros avantage d'un surplus, nonobstant la marge de manœuvre évidente, se situe sûrement au fait que c'est synonyme de stabilité dans la fixation du taux de la taxe foncière. Chez nous, ce taux est stable depuis 10 ans, si l'on exclut une... baisse en 2004.

Par ailleurs, la deuxième vague du Programme de revenus en lien avec la Taxe d'accise sur l'essence 2010-2013, nous permettra de réaliser plusieurs projets de réfection de routes. Cette enveloppe est évaluée à environ 457 517.\$ pour notre municipalité. La plupart des projets se retrouvent d'ailleurs au Programme triennal d'immobilisations. Or, malgré la liste établie, il se peut que les projets se réalisent dans un ordre différent de celui présenté.



L'année 2010 aura été synonyme de tournant dans l'histoire de St-Joseph. Je fais surtout référence ici à l'arrivée de Sébastien, notre premier «vrai» agent de développement sur une base régulière. Son expertise et son enthousiasme ne pourront qu'être bénéfiques pour notre communauté. Sa tâche a même pu être augmentée avec la direction de la bibliothèque.

En outre, le nouveau système téléphonique, jumelé avec la toute nouvelle entente inter municipale en matière de gestion des déchets, nous feront épargner quelques milliers de dollars par année et ce, sur une base récurrente. Quand au Parc école qui verra le jour en 2011, il s'agit d'une réussite extraordinaire et bien coordonnée par un comité bénévole drôlement efficace.

Enfin, s'il est un sujet local à surveiller au cours des prochaines années, ce sera sûrement l'avenir de notre patrimoine religieux, et la façon dont nous déciderons d'assurer sa pérennité. Les décisions qui devront être prises à ce sujet, auront une incidence pour longtemps. Il va de soi, toutefois, que notre marge de manœuvre financière actuelle nous sera d'une aide fort appréciée.

En terminant et sans trop élaborer pour le moment, au plan régional, il faudra surveiller de près le projet de Parc régional du Haut-Pays, le projet Éolien et, assurément, la survie de notre comté.

Sylvain Roy, maire

Avis de convocation

Vous êtes cordialement invitées à la réunion de la **Table de concertation des organismes communautaires du Kamouraska** qui aura lieu



Le mercredi 24 novembre
2010 à 8h30
au Mikes à La Pocatière.
Animation: Karine Fleury

Table de concertation
des organismes communautaires du Kamouraska

Habitation le petit pré

**Logement libre à louer, 4 ½ à l'étage,
logement moderne et propre avec espace de
rangement au sous-sol.**

Pour information:

Yvette Lapointe: 493-2041
Suzanne Dumais: 493-2182



Recherche chaise haute

493-2182

Quelle est ma stratégie pour accumuler du capital et pour économiser de l'impôt?

- Reer** : Régime enregistré d'épargne retraite
- CELI** : Compte d'épargne libre d'impôt
- CRC** : Capital régional et coopératif Desjardins
- REEE** : Régime enregistré d'épargne études
- Ristournes en parts**
- PRÉA** : Accumulation d'épargne par versements pré autorisés

Passez voir votre conseiller ou planificateur financier pour plus de détails

Qui dit mieux?

Un crédit d'impôt provincial de 50%



Desjardins

Caisse des Champs et des Bois

Pensez à vous

50 % À MA CAISSE SEULEMENT Ce que vous devez savoir

- Donne droit à un Acredit d'impôt au Québec de 50 % du montant de l'achat, non remboursable et non reportable d'une année à l'autre.
- Achat minimum de 500 \$ et par tranches de 100 \$ par la suite, pour un maximum de 5 000 \$ par année.
- Non admissible au REER et au FERR ni à tout autre régime à imposition différée.
- Un gain ou une perte en capital peut se produire au moment du rachat.
- Période de détention minimale de 7 ans.
- Frais administratifs de 50 \$ (incluant les taxes) à l'ouverture et à la fermeture du compte.
- Date limite d'acquisition : le dernier jour de février pour l'année d'imposition se terminant le 31 décembre précédent.
- Non transférable à une autre personne



Desjardins

Caisse des Champs et des Bois

Siège social

Numéro d'institution : 815
 Numéro de transit : 20172
 487, avenue de l'Ecole, CP 67
 Saint-Alexandre (Québec) 418-495-2420

700, rue du Couvent, CP 9
 Sainte-Hélène (Québec)
 G0L 3J0

300, rue Principale, CP 24
 Saint-Joseph-de-Kamouraska (Québec)
 G0L 3P0

6112, chemin de l'Église, CP 10
 Saint-Athanase (Québec)
 G0L 2L0